

Mairie de LANDELLES
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

5, rue de la Mairie, 28190 LANDELLES - Tél. 02 37 23 36 13 - Fax. 02 37 23 35 21 - mail : mairielandelles28@wanadoo.fr.

**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 JANVIER 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15. Convocation du 8 janvier 2015

Présents : 15

L'an deux mil quinze, le quinze janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le huit janvier deux mil quinze, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JULIEN, maire de Landelles. La séance a été publique.

Étaient présents : M. Jean-Luc JULIEN, M. Guy ANDRE, M. Jean-Frédo CROSNIER, Mme Christine VELLA, Mme Michèle RIPOCHE, M. Erick GAROT, Mme. Morgane DECOURTIL, M. Jean-Pierre VINCENT, M. Julien TROUSSIER, Mme Irène LANDRE, Mme Marie-France JANNEAU, M. Florent BIGNON, M. Benjamin SCHWARZ, M. Claude VILLEFAILLEAU, M. Michel BOIN

Absents excusés :

M. JULIEN a déclaré la séance ouverte à vingt heures trente minutes.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre VINCENT

Le maire a informé le conseil municipal que les sujets suivants à l'ordre du jour seront juste rappelés pour mémoire car la décision avait été prise lors du dernier conseil municipal :

- Demande de de subventions FDAIC : réfection trottoir 15 rue du perche
- Demande de subventions FDAIC : projet : aménagement sécurité RD 920

Ajout d'un sujet :

- Demande complémentaire de subventions FDAIC pour le projet : aménagement sécurité RD 920

**1. DEMANDE COMPLEMENTAIRE DE SUBVENTIONS FDAIC POUR LE PROJET :
AMENAGEMENT SECURITE RD 920**

Le maire propose un devis complémentaire pour la réalisation d'un massif béton et la fourniture d'un mat pour le radar pédagogique du Parc Départemental (Conseil Général).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le devis du Parc Départemental (Conseil Général).

2. DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU SMET, FDAIC, DETR : PROJET CITY PARC, JEUX DE PLEIN AIR, VESTIAIRES SPORTIFS.

Le maire a refait le point avec les conseillers sur les besoins financiers et matériels du projet City Parc, jeux de plein air et vestiaires sportifs.

Le maire a informé les conseillers des différentes subventions possibles pour le plan financier du projet soient :

- Conseil Régional par le biais du SMET : 20% du montant HT
- Conseil Général par le biais du FDAIC : 30% du montant HT
- DETR 20% du montant HT
- CAF 20% du montant de la structure City Parc

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet City Parc, jeux de plein air et vestiaires sportifs.

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet une subvention au titre du Fond Départemental d'Aides aux Communes, une subvention auprès du Conseil Général par le biais du SMET, une aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, ainsi que de la Caisse d'Allocations Familiales.

Un emprunt sera réalisé pour l'auto financement.

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

3. TARIFS SALLE DES FETES.

Le maire demande aux Conseillers le résultat de leurs réflexions au sujet des tarifs de la salle des fêtes suite à sa demande de modifier les tarifs de location en instaurant un tarif unique aux habitants de la commune et aux hors-habitants de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de conserver les tarifs en vigueur et précise que le contrat, l'assurance responsabilité civile ainsi que le chèque de caution devra être au nom de la personne demandant la location. Le tarif habitant est destiné aux habitants de la commune et non aux membres de sa famille.

Le chèque de caution sera à partir de ce jour d'un montant de 1 000€.

4. DIVERS

Activités sportives :

Le maire informe le Conseil Municipal qu'il va rencontrer le président et le directeur de l'association « Profession Sport 28 » proposant des activités sportives destinées aux enfants. Ces activités se dérouleront sur une semaine encadrées par des animateurs diplômés.

Le maire demandera les modalités d'organisation ainsi que financières afin de pouvoir proposer ces activités non seulement au cours de l'été 2015 mais également lors des T.A.P. (Projet en cours d'étude).

Alarme atelier :

M. ANDRÉ, 1^{er} adjoint, informe le Conseil Municipal que l'alarme a été installée à l'atelier communal.

Contrôle installation électrique et incendie :

Le maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé à la Société SOCOTEC, la vérification électrique et alarme incendie des installations de la mairie, de la cantine, de l'école ainsi que de l'église.

Projet Cirque (école) :

Le maire informe le Conseil Municipal que la directrice a contacté les maires de Landelles et de Billancelles ainsi que la présidente du SIRP afin de leur faire part de l'avancé du projet Cirque. Il s'avère que le prestataire qu'elle avait sollicité n'aurait plus l'agrément nécessaire et elle proposerait un autre prestataire « Le cirque en équilibre » dans des conditions d'animations différentes.

Changement des lanternes par RSEIPC :

Le maire informe les Conseillers que la RSEIPC passera fin février 2015 pour la réparation des lanternes d'éclairage public en dysfonctionnement sur la commune dans le cadre du nouveau contrat de maintenance.

Clôture du procès-verbal :

Le procès-verbal, dressé et clos, le **15 janvier 2015 à vingt-trois heures trente**, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le maire et les conseillers municipaux.

Le maire,
Jean-Luc JULIEN

